



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

généralités

Question écrite n° 37403

Texte de la question

Mme Barbara Pompili interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la mise en place de programmes relatifs à la valorisation de la paternité. Dans son rapport d'octobre 2012 intitulé "Désunion et paternité", le Centre d'analyse stratégique a notamment proposé de favoriser la paternité active, en incluant mieux les pères dans les dispositifs d'accueil de la petite enfance, de soutien à la parentalité et de protection de l'enfance. Force est de constater qu'il n'existe aucun programme relatif à la valorisation de la paternité dans notre pays. En 2012, le département "Enfance Parentalité" de la Caisse nationale d'allocations familiales ne proposait aucun programme lié à la paternité. Localement, les mêmes faiblesses peuvent être constatées dans les réseaux d'accompagnement des parents. En conséquence, elle lui demande de préciser ses intentions quant aux mesures pouvant être mises en place pour valoriser la paternité.

Données clés

Auteur : [Mme Barbara Pompili](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37403

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Familles, enfance et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 septembre 2013](#), page 9539

Question retirée le : 15 mars 2016 (Fin de mandat)